

LENGAS

REVUE DE SOCIOLINGUISTIQUE



12 – 1982

L'ARTICLE *ET, ERA* DU GASCON PYRENEEN : ARCHAISME OU INNOVATION ?

I. Etat de la question

1. Rien de plus connu que l'existence, en gascon pyrénéen, d'un article original, qui diffère aussi bien du *lo, la* de la plaine que du *le, la* de la Gascogne toulousaine. L'*ALG* en décrit les réalisations, variables suivant les lieux et les contextes[1], et précise son aire d'extension, d'ailleurs curieuse avec la coupure d'Ossau venant briser une zone sans cela continue de la frontière du basque à celle du languedocien. Toutes les descriptions linguistiques qui concernent le domaine montagnard signalent cette forme d'article ; parce qu'elle est peut-être la première à l'avoir mentionnée, et qu'en tout cas son auteur a la priorité sur V. Lespy, que depuis Luchaire on crédite de la découverte de l'article pyrénéen[2], je me bornerai à rappeler la *Grammaire patoise* que J. Portes mit à la suite de ses *Fablos*[3] : la page 246 y offre le tableau suivant :

AU SINGULIER		AU PLURIEL	
Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
et	*ero*	*ets, eris*	*eros*
le	la	les	les

précédé de cette spécification, qu'il s'agit là de la forme d'article « usitée à la montagne ». On ne devra pas s'étonner qu'il ait fallu attendre le milieu du siècle dernier pour voir l'article *et, era*[4] promu à l'existence grammairienne : la linguistique gasconne n'a guère plus de cent ans, et en fait notre article apparaît signalé dès les premières grammaires qui ne négligent pas les parlers montagnards.

2. L'origine de l'article *et, era* est si limpide[5] que les linguistes ont pu en inférer toute son histoire. Il nous suffira d'ailleurs de comparer les rédactions successives que G. Rohlfs a données du chapitre concernant l'article défini dans les deux éditions de l'ouvrage où, en 1935 et en 1970, il dressa le bilan des études gasconnes[6], pour constater qu'en ce domaine les certitudes sont acquises, et que l'interprétation des faits est désormais moins sujette à changements qu'à nuances et à précisions :

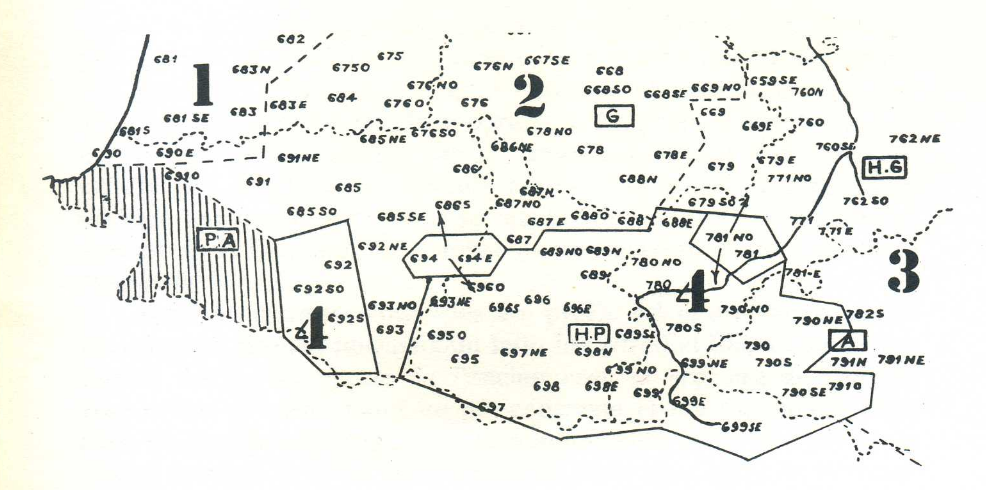
Le vrai article gascon est *ét (étch)* < illum, *éra* < illam.
Ces formes, correspondant à l'évolution normale de bellum > *bèt (bètch)*, bellam > *bèro*, sont aujourd'hui limitées aux vallées pyrénéennes (...). Dans le reste de la région, y comprise la Vallée d'Ossau, nous rencontrons des formes plus modernes *(lou, la)* dues à l'influence des parlers provençaux.

(1935, p. 117)

En vue de l'évolution normale de bellu > *bèt (bètch)*, bella > *bèra*, de illu et illa les formes qu'on doit attendre régulièrement en gascon sont *ét* et *éra*. Ces formes sont aujourd'hui limitées aux vallées pyrénéennes (...). Dans le reste de la région, y comprise la Vallée d'Ossau, nous rencontrons des formes plus modernes *(lou, la)* dues à l'influence des grandes villes (Bordeaux, Toulouse) et des parlers provençaux. L'article de type pyrénéen, dans sa forme disparate et singulière, fut regardé déjà au moyen âge comme trop populaire, ce qui explique son absence presque totale dans les chartes locales.

(1970, p. 172)

Si l'influence attribuée à Toulouse dans la seconde édition n'est pas très crédible (le toulousain pratique l'article *le*, qui n'a guère pu être emprunté sous forme de *lo)* et si « parlers provençaux », même pris dans l'ancienne acception, étonne (le gascon ne serait-il pas un parler occitan ?), on voit que, d'une rédaction à l'autre, Rohlfs n'a guère dû



SYSTÈMES GASCONS DE L'ARTICLE : 1 [lu, lœ]. 2 [lu, la]. 3 [lé, la]. 4 [ét (š), éra]



PRINCIPAUX LIEUX CITÉS : 1. Arras-en-Lavedan 2. Coulédoux ; haute vallée du Ger 3. Montory 4. Montréjeau 5. Nestier 6. Oloron-Ste-Marie 7. Toulouse 694. Nay 696. Gerde 771 E. Lézat 781. Martres-Tolosane 790 NO. Saleich

procéder qu'à une suppression et à un ajout. D'abord *et, era* n'est plus qualifié de « vrai » article gascon, formulation qui laissait entendre que toute la Gascogne connut autrefois ce déterminant, et que seul il y était autochtone : la suppression est probablement due à la critique du *Gascon* donnée par J. Coromines[7]. Quant à la précision qu'offre en son final la seconde notice, elle paraît inspirée d'un ouvrage important, paru entre les deux éditions du livre de Rohlfs : la thèse de P. Bec, dont un chapitre est consacré au contact de *et, era* avec *le, la*[8].

Après avoir déclaré que « les art. pyrén. *éth* et *éra* sont donc les aboutissants phonét. normaux du latin *ĭlle (/ĭllu)* et *ĭlla*, à l'instar des formes ibériques : *el, ela* de l'ancien cast. et *ero, era* de l'ancien arag. », Bec précise, quant au géo-contraste *et/lou (le)* qu'« il s'agit donc de divergences originaires remontant sans doute aux premiers siècles de notre ère »[9] et qu'« on peut affirmer avec assez de vraisemblance que l'art. pyrén. a dû reculer peu à peu sous la poussée des art. de la plaine gasconne : *lu, la* (...) et (...) des art. toul. *lé, la* »[10]. Ce phénomène d'étrécissement de l'aire reçoit une explication : « certes, la disparition de cet art. entre dans le cadre général des influences progressives qu'exercent les parlers de la plaine sur le haut gascon », mais Bec est d'avis qu'a pu concourir à restreindre son usage l'obstacle que crée l'article à l'intercompréhension des gasconophones, non dans les zones de contact toutefois, mais lorsque doivent communiquer des locuteurs provenant de régions éloignées. En outre, il souligne l'influence d'un fait connotatif et non plus dénotatif : « il y a d'autre part un fait certain de beau langage, l'art. *eč* paraissant étrange et « grossier », » et assure au passage que « les prédications gasconnes, en particulier, se faisaient toujours avec l'article *lu, la* » et que « le poète commingeois B. Larade, de Montréjeau, n'emploie jamais les formes locales *éd, éra*, mais toujours *lu* et *la* ». Enfin Bec ajoute : « ce recul doit être d'ailleurs assez ancien et l'influence de la langue juridique du moyen âge, qui ne l'emploie pratiquement jamais, a dû contribuer pour une grande part, au cours du temps, à sa disparition »[11].

3. Voilà donc résolu le problème de l'article du gascon pyrénéen. Plus exactement d'ailleurs, il n'y a pas de problème puisque les explications sont unanimes de Luchaire à Rohlfs et à Bec. Ou plutôt, il n'y aurait pas de problème si de temps à autre ne s'élevait une voix

discordante : ces temps derniers, c'est la mienne qui tente de troubler l'harmonie des opinions reçues. Quelque malaise que j'éprouve à me citer à la suite de tant de brillants chercheurs, et à paraître récuser l'enseignement de mes maîtres, je dois en effet avouer qu'un examen attentif des faits m'a amené à d'autres conclusions. Je l'ai déjà laissé entendre, dans la discrétion des notes infrapaginales de ma chère et confidentielle *Via Domitia*[12] ; je crois à présent venu le moment d'exposer de façon moins sommaire les raisons qui me font voir différemment l'histoire de l'article *et, era.*

II. Considérations diachroniques

1. Toute considération sur l'histoire de l'article *et, era* exige qu'au préalable l'on précise celle des évolutions gasconnes du L géminé. Du fait qu'à l'intervocalique LL devient – *r* – en gascon, nous ne sommes évidemment pas autorisés à conclure à la concomitance de l'évolution de LL final en – *t.* Tout indique même que ces deux changements n'ont pas été simultanés.

Leur datation est évidemment conjecturale. Mais BELLA devient *bèra* tandis que BELLU aboutit à *bèt,* et c'est là un fait qui indique assez que – LL – > – *r* – n'a pu se produire qu'après l'amuïssement des voyelles finales post-toniques : sinon BELLU serait aujourd'hui **bèr*[13]. On s'accorde à placer vers le VIIIème siècle la chute de ces voyelles dans les parlers d'oïl, si novateurs : il serait invraisemblable qu'un dialecte aussi conservateur que le gascon se soit ici montré plus précoce, et E. Bourciez plaçait déjà « vers le IXème siècle »[14] l'évolution gasconne de LL intervocalique à – *r* –[15]. Mais je n'arrive pas à saisir ce qui avait persuadé ce savant que l'altération gasconne de – LL en – *t* avait dû précéder la transformation de – LL – en – *r* –. Au demeurant, les documents linguistiques sont éclairants : alors que les chartes gasconnes montrent l'évolution de – LL – en – *r* – consommée au XIIème siècle, elles n'offrent aucun exemple certain du passage de – LL à – *t* avant l'extrême fin du XIIème siècle, et plus vraisemblablement même avant le courant du XIIIème siècle[16]. On peut dès lors supposer que le XIIème siècle gascon connut une période où le successeur de – LL entama un processus de mutation ; les documents semblent même montrer qu'il hésita alors entre la captation par le successeur de – L, qui allait plus tard se vocaliser, et

un traitement spécifique. Si le détail phonétique de l'évolution qui amènera le successeur gascon de – LL à – *t* a donné lieu à des hypothèses brillantes et contradictoires[17], son interprétation phonologique me paraît simple : conformément à la tradition latine, le successeur de – L était vélaire tandis que celui de – LL était dental en gascon. Leur opposition fut menacée de neutralisation au XIIème siècle, et l'on réagit alors en exacerbant leurs traits distinctifs : les résultats actuels des successeurs gascons de – L et de – LL, respectivement [– w] et [– t], montrent un simple renforcement du caractère, qui vélaire et qui dental, de leur articulation. Mais quelques bavures étymologiques, aujourd'hui encore, témoignent d'une période d'hésitation ; j'en ai rassemblé un certain nombre dans une précédente étude[18], que j'ai illustrée de la carte des successeurs gascons de GALLU : à côté de [gat] attendu, on observe en effet [gal, gaḷ, gal'] d'une part, et [gaw, gawt] d'autre part ! A cette collection d'exemples, je peux ajouter aujourd'hui quelques illustration bien instructives.

On sait que Marcabru employa une fois, à la rime, la forme *descobertiu* au lieu de *descobertid* attendu[19]. Je ne vois pas comment rendre compte de cette bizarrerie, sinon en constatant simplement l'évidence : il s'est donc trouvé un troubadour gascon pour jouer sur une possibilité que lui offrait son dialecte, de rendre par [– w] un / – t/ ; et c'est là un indice sûr d'une tendance à neutraliser l'opposition des successeurs de – L et de – LL, dont [– w], respectivement [– t], constituent dès avant 1150, des réalisations sans doute rares, mais déjà possibles en gascon. Le gasconisme de Marcabru est donc à ajouter au célèbre « Ad espazas tornau ! » (pour *tornatz* ou, mieux, *tornat)* de Peire Vidal[20], cri de guerre dont la variante « Aspa et Orsau ! » indique assez le caractère gascon. Mais pour assurer que – LL n'avait pas encore abouti de façon générale à – *t* en gascon du XIIème siècle, il suffira de rappeler un détail connu depuis longtemps, l'emploi du mot *gahel* dans Girart de Roussillon. A. Thomas a souligné à plusieurs reprises l'intérêt de cette forme : « voici qu'un auteur du douzième siècle qui composait (...) entre Bordeaux et Poitiers, écrit *gahel*, et non *gafel* ou *gafed*, un mot qui lui est certainement venu de Gascogne. Je n'hésite pas à en conclure que dès cette époque – bien que la tradition orthographique du *f* se soit maintenue plusieurs siècles encore – la Gascogne possédait le son aspiré *h* dans

les cas où elle le possède aujourd'hui »[21]. Je suis très heureux que Thomas ait déniché ce témoignage, d'autant plus irrécusable que nous avons affaire à un emprunt : il va dans le sens de ce que j'ai toujours prétendu quant au *h* gascon[22]. Mais si le témoignage vaut pour le phonème aspiré, à plus forte raison vaudra-t-il pour le suffixe : le gascon disait donc *gahel* 'lépreux', de GAFA 'crochet' (par allusion aux extrémités des membres malades) + suffixe issu de – ELLU, lequel n'était donc pas encore devenu – *èt* au XIIème siècle.

Mais à quoi bon poursuivre ? Je crois que suffisamment d'exemples nous le laissent voir : dans le gascon du XIIème siècle, ILLU ne pouvait pas être passé de façon générale à *et*, et c'est *el* que l'on devrait rencontrer dans les chartes montagnardes de cette époque. On conviendra que l'absence totale de cette forme ne saurait y être imputée à un fait dénotatif (le souci de préserver l'intercompréhension), ni à un fait connotatif (la recherche du beau langage) : puisque la forme *el*, sans être bien fréquente, se révèle parfaitement admise dans les textes, même littéraires, de l'ancien occitan[23].

2. Quelque simple qu'elle paraisse, il n'est pas facile de répondre à la question « Quelles sont les attestations les plus anciennes de l'article *et, era* ? » Ici encore, un préalable demande en effet à être résolu : il faudrait être capable, au masculin, de distinguer avec certitude l'article issu de ILLU de l'article issu de IPSE[24]. Nous sommes loin d'être toujours en mesure de le faire, et une formulation comme celle d'Hœpffner, parlant d'article « pyrénéen » à propos de *.tz* médiéval[25], laisse planer une ambiguité bien propre à entretenir la confusion. Même chez ceux qui se sont intéressés tout spécialement à l'article *et, era,* cette confusion est parfois poussée très loin : J. Passy, dans un passage souvent cité de confiance, après avoir noté l'extrême rareté de l'article *et, era* dans les documents d'archives, signale ainsi que Luchaire « n'en a trouvé d'exemple que dans le Cartulaire de Bigorre et celui de Lézat »[26]. Vérification faite, cette dernière source est tout à fait hors de propos, Luchaire n'ayant jamais prétendu avoir trouvé trace de notre article dans le Cartulaire de Lézat ; l'erreur de J. Passy semble provenir d'une lecture imparfaite du *Glossaire* qui termine le recueil de Luchaire. S.v. *al* sont certes répertoriées des formes *az, atz* du Cartulaire de Lézat, mais Luchaire signale expressément à la fin de la notice qu'il s'agit, non

pas de formes contractes de *et,* mais de « l'article dérivé de *ipse,* bien connu sur d'autres points du domaine roman »[27], ce qui, en l'absence de tout féminin *era,* paraît incontestable. Reste donc le Cartulaire de Bigorre, où Luchaire (mais seulement dans son premier ouvrage) mentionne effectivement *« atz* (pour *atch)* Casterar... A. *detz* Casterar...*aras* Aventias »[28]. Certes les deux premières formes peuvent encore représenter l'article issu de IPSE, et d'autant plus aisément qu'en Gascogne pyrénéenne plus qu'ailleurs il a eu tendance à se figer dans les noms propres ; mais si *etz* fait dans ce texte couple avec *era* (sous la forme contracte *aras),* force nous sera de convenir qu'il s'agit bien des formes gasconnes de l'article issu de ILLU, ILLA. Il n'en est pourtant rien. Le Cartulaire de Bigorre porte bien « aras a. », mais Luchaire n'a pas contrôlé le texte du manuscrit de Pau, qu'il a seul consulté, sur celui de Bordeaux, pourtant plus fiable. Comme Melle Magnou, MM. Ourliac et Ravier, qui préparent l'édition du Cartulaire de Bigorre, ont eu l'extrême amabilité de procéder pour moi à cette vérification, je peux assurer que le ms. de Bordeaux porte, non pas « aras a. », mais « Arras a. », où l'*r* double et la majuscule indiquent sans l'ombre d'un doute que nous avons affaire à un nom de lieu, celui d'Arras-en-Lavedan. A ma connaissance, on n'a jamais fait état de la moindre autre occurrence des articles *et* et *era* dans les textes médiévaux[29]. Celle-ci récusée, nous ne pouvons, dans l'état actuel de notre information, mentionner aucune attestation sûre de *et, era* avant le XVIIème siècle.

Car pour le XVème siècle, il convient de se débarrasser du seul exemple allégué par Roque-Ferrier[30]. D'abord parce que c'est faire beaucoup d'honneur à la *Canson de la Bertat* que la croire aussi ancienne : cette « misérable rapsodie », comme l'appelait A. Thomas[31], n'apparaît qu'à la fin du XVIIème siècle, imprimée à la suite des œuvres de Goudouli, et sa fabrication n'est que de peu antérieure à son édition[32]. Ensuite parce qu'au milieu d'une infinité d'articles *lou, le, la* n'apparaissent que deux formes litigieuses : au vers 142 « countro *éts* Francés » et « contre *és* Mescresens » au vers 254. Naturellement, en l'absence de toute forme féminine qui en clarifie l'origine, on verra là, plutôt, le produit de IPSE figé dans une locution unique, voire une réduction de *les* pour la seconde occurrence : à quelques pages de là, Roque-Ferrier ne cite-t-il pas un texte carcassonnais (nous voilà bien loin des Pyrénées gasconnes !)

illustrant la possibilité qu'a *les* de devenir *es*[33] ? Enfin n'importe quel lecteur conviendra que le mélange de languedocien et de gascon qu'offre la *Canson de la Bertat,* s'il est conciliable avec quelque dialecte bien mâtiné des bords de la Garonne entre Toulouse et Agen, se révèle tout à fait incompatible avec le gascon montagnard : comment voir alors notre article *et* dans ce texte ? Sans beaucoup s'éloigner du XVIème siècle, Roque-Ferrier fait encore grand état d'un article *eou* employé en 1607 dans trois des *Moutets* de Voltoire[34]. Pour faire court, je ne cite que le second :

> Qui per la punte balhé *éou* coutet,
> plan se musche esta un gros bedet.

J'en ai fait l'expérience sur des gasconisants qui ont l'article *lo* : aucun ne saurait reconnaître dans *eou* un article *el.* Il s'agit tout bonnement d'une forme appuyée de *lo,* on le vérifiera aisément dans l'*ALG,* où par un heureux hasard l'une des questions présentait le même syntagme à traduire[35]: les formes [bal'ew] sont toujours actuelles en Gascogne, et notamment au point 688 N, dans la zone d'où paraît provenir le dialecte de Voltoire.

Nous resterons toutefois en l'an 1607 pour y noter la première attestation indubitable que je puisse fournir de l'article *et, era.* Paraissent alors des œuvres bien rares de Bertrand Larade ; on y trouve l'éternel article masculin pluriel *es* :

> Quan sere ta desért qu'*es* desérts de Lybie[36],

mais dont l'ambiguïté d'origine est levée par l'emploi que fait le poète de la forme féminine correspondante : « *ere* nere harde »[37], « *ere* plume d'Homère »[38], « lou bariament *deras* holes cansons »[39]. De telles occurrences sont assurément peu fréquentes chez Larade[40] ; mais qu'elles existent, et que notre poète ne se fasse pas scrupule d'employer l'article *et, era,* même dans les contextes les plus nobles, c'est encore un fait qui me paraît propre à faire abandonner la vision d'un article pyrénéen jugé grossier, et qui aurait été proscrit de la langue écrite.

Pour le XVIIIème siècle, je ne ferai état que de deux documents, mais qui me paraissent constituer des jalons intéressants : le

règlement adressé par Mgr de Lubière du Bouchet en 1724 aux prêtres du Val d'Aran[41], et le singulier manuscrit que C. Anatole signala naguère[42], et qui contient la traduction gasconne du *Tableu* d'Amilia, achevée en 1734 par Blaise Berrut, de Gerde (Hautes-Pyrénées). Dans l'état où il nous est parvenu, le mandement commingeois comprend deux parties de longueur sensiblement égale. On peut les supposer dues à deux rédacteurs, tant l'usage y est dissemblable quant à l'article. La première partie ne connaît pratiquement que *et, era ;* les seules exceptions que j'y relève sont « *le* seignou Jesus » (p. 10), « Mousseignou *l'*Abesque » (pp. 19 et 21, en tout quatre occurrences) et enfin « *l'*usatge » et « à l'égard » (p. 21). Au contraire dans la seconde partie le mélange des formes d'article est assez étonnant, le relevé suivant (où je ne retiens que les articles attestés sous les deux formes) le montrera :

FORMES SIMPLES

et	12	*lo*	9
ets	27		
es	3	*lous*	6
era	5	*la*	17
eras	6	*las*	4

FORMES COMPLEXES

at	1	*au*	10
ats	3	*aus*	4
ara	4	*à la*	6
		deu	20
dets, des	3	*deus*	7
dera	6	*de la*	14
deras	3	*de las*	7
ena	1	*en la*	2
enas	3	*en las*	2
	77		108
	41,6 %		58,3 %

Je vois mal quelle interprétation sociolinguistique l'on pourrait tirer de tels chiffres. Tout invite au contraire à poser le problème en d'autres termes, géographiques cette fois : il semble bien se révéler qu'en Comminges montagnard, dans le premier quart du XVIIIème siècle, une zone pratiquait de façon à peu près exclusive l'article *et, era,* tandis qu'une seconde aire se caractérisait par un polymorphisme très marqué des formes de l'article. C'est déjà l'illustation, peut-être, de la situation actuelle : le premier rédacteur du mandement pouvait être originaire de l'intérieur de la zone *et, era,* mais le second provenait sans doute de la région frontière de cette aire. Toutefois, où situer cette frontière ? Rien n'assure qu'elle ait été au nord de celle que nous connaissons ; au contraire, même : tout le diocèse de Comminges, tel qu'il était à la veille de la Révolution, dit aujourd'hui *et* (et *le* au nord) ; on voit donc mal d'où pourrait provenir un Commingeois disant indifféremment *et* et *lo* en 1724. De même, le cas contemporain du gascon de Gerde (village aujourd'hui situé au plus épais de la zone *et, era*[43]) incite à se demander si, depuis 1734, l'article pyrénéen n'a pas connu une belle expansion. Nous trouvons en effet chez Blaise Berrut les mêmes formes doubles de l'article que dans la seconde partie du mandement. Bien sûr, de l'adaptateur d'Amilia, on peut supposer qu'il disait ordinairement *et, era,* mais que le souci d'endimancher son langage l'aura poussé à recourir à l'article de la plaine. On peut toujours tout supposer. Mais je ne crois pas qu'une telle hypothèse rende bien compte des occurrences proprement aléatoires de l'une ou l'autre forme de l'article dans sa version. Je me bornerai à cette brève confrontation du texte et de son modèle[44], étant entendu qu'il serait aisé de multiplier les exemples de ce curieux mélange :

El me fasec gousta le sal	Et me hé saboura
[de la sagesse	*lou* ceu *dera* sagesse
Am la Crouts el m'untec	sab *la* croux et m'unta
[de l'oli d'alegresso	*det* oly d'allegresse
El me fec douna lum,	et me hé da *lou* lum
[e coumo moun soulel	et coum u bet flambeu
El bol, per ana'l Cel,	et bo fidelament
[que jou marche aprep el.	condusim dens *et* ceu.
(Amilia, p. 56)	(Berrut, p. 14)

Bref, l'indécision entre *et, era* et *lo, la* paraît au XVIIIème siècle avoir caractérisé des zones aujourd'hui tout à fait acquises à l'article pyrénéen : Comminges, Bigorre, et même Béarn[45].

A partir du XIXème siècle, où nous commençons à disposer d'une documentation moins indigente sur les parlers pyrénéens, la situation ne paraît pas différer bien sensiblement de celle que nous connaissons aujourd'hui. Un point toutefois me paraît mériter d'être souligné : au XIXème siècle comme au XXème, si l'on n'observe jamais aucun article *et, era* chez les gasconophones de la zone *lo, la*[46], l'inverse est loin d'être vrai. Il ne se trouve en effet pratiquement aucun texte un peu fourni de la zone *et, era* qui ne laisse apparaître quelque article *lo, la.*

3. Puisque le fait y est étudié, on peut renvoyer à un chapitre spécial de la première série des « Chants folkloriques gascons » de X. Ravier et J. Séguy[47]. Si mes relevés, et ceux des auteurs, sont bons, on aboutit à cette conclusion assez paradoxale, qu'aucun des chants populaires gascons provenant de l'aire *et, era* n'est pur de l'article *lo, la.* Je ne citerai qu'un exemple, celui de la chanson du Majoral Larribe : les éditeurs – bons connaisseurs s'il en est ! – nous avertissent que « la langue [en] est d'une pureté et d'une spontanéité complètes »[48], et pourtant on y relève bien des intrusions de l'article planicole : « *au* purmèr cop... *au* segond cop »[49] ; « ta *l*'auta »[50] ; *lo* bestiar »[51] ; « *l*'auta... *los* barbèrs »[52]. Peut-être me permettra-t-on de signaler encore un fait curieux : dans la seconde série de ces mêmes « Chants folkloriques gascons » figure un texte composé la plume à la main par Louis Porte-Labit[53]. Il ne contient que l'article *et, era,* ce qui est propre à faire douter un peu du souci d'élégance qui s'attacherait à l'article *lo, la* pour les montagnards. Mais dans les deux enregistrements qui en ont été pris, les informateurs se sont arrangés pour introduire un article *lo* : «*l'*ivèrn ». Pourquoi le prestige littéraire qu'on nous dit qui s'attache à l'article de la plaine se manifesterait-il dans l'oral, et non dans l'écrit ?

III. Interprétations

1. Les explications que l'on donne aux bizarres apparitions de *lo, la* en domaine d'*et, era* ont été synthétisées, peut-être un peu rapidement[54], aux pages citées plus haut des « Chants folkloriques

gascons ». Les intrusions unilatérales de l'article de la plaine reçoivent en somme une explication au coup par coup :

A. Un premier cas est constitué par les expressions venant de l'Eglise. L'*ALG* 3, carte 1065 montre en effet que, dans la zone *et, era*, à l'exception d'une demi-douzaine de points, « le bon Dieu » et « le diable » ont toujours l'article de la plaine : « *lo* bon Diu ; *lo* diable ». Je suppose que c'est à partir de là que Bec a tiré la conclusion que les prédications gasconnes n'avaient jamais recours à l'article *et, era*[55].

B. *Lo* apparaît encore dans des formules honorifiques, type « Monsur *lo* Mèra ».

C. *Lo* est agglutiné dans des mots littéraires (« *l'*amor ») ; dans des expressions temporelles (« *lo* lendeman ; *lo* dia ») ; dans des vocatifs (« *la* mia hilha »). Mais dans « *lo* Marc-Antoèna », « l'emploi de l'article est probablement un archaïsme, puisque actuellement en Haute-Gascogne on ne met jamais l'article devant un nom propre »[56].

D. *Lo* apparaît fréquemment devant les numéraux : « *lo* purmèr ; *au* purmèr » ; devant « aute », les hésitations sont fréquentes.

E. Enfin, « l'article *lo/la* paraît bien une pure élégance dans les autres cas »[57] (« *deu* capèt ; *lo* bestiar » etc.).

Chacune de ces explications est ingénieuse ; aucune ne me paraît à l'abri de la critique :

A. En l'absence de textes probants, il n'est pas tout à fait légitime d'inférer de « *lo* bon Diu ; *lo* diable » que la chaire gasconne n'employa jamais *et, era*. Pour le XIXème siècle, un exemple bien connu nous garantit qu'on prêchait en Bigorre « *era* Immaculada Conception ». Au XVIIIème siècle, le mandement commingeois recourt à l'article *et, era* et ne mentionne aucune exclusive dans l'ordre qu'il donne, de prêcher dans la langue du pays[58] : on peut douter qu'antérieurement l'Eglise ait délibérément sacrifié l'efficacité à l'élégance. Enfin, la carte citée de l'*ALG* signale expressément que « du bon

Dieu, du diable » se disent en zone *et, era* « *de lo* bon Diu, *de lo* diable », et c'est un phénomène curieux que ce refus des formes contractes, d'autant qu'il ne se vérifie pas devant d'autres mots. Si je m'en réfère à mon propre dialecte, je constate qu'un hameau de Coulédoux (Haute-Garonne) s'appelle *Plan-dou-Rey,* qu'une forêt y porte le nom de *Bòsc do Rei,* mais qu'on y jure effectivement « Hilh *de lo* diable ! » : de cette impossibilité qu'a *lo* de varier morphologiquement devant « bon Diu » et « diable », quelle conclusion tirer, sinon que l'article est en ce cas agglutiné, aussi complètement qu'il l'est en français dans « *l*endemain » et dans « *l*ierre » ?

B. Le cas des titres honorifiques (que l'on peut commodément rassembler sous le générique « *lo* Rei ») ne me semble pas fondamentalement différent des termes d'Eglise dont il vient d'être question, à ceci près que le rapport statistique des articles y est moins tranché. Face à « *lo* bon Diu », la montagne n'use en effet que de façon minoritaire de « *et* bon Diu », alors que la répartition de « *lo* Rei » et de « *et* Rei » est beaucoup moins nette. Cela vient peut-être d'une hésitation perpétuelle entre nom propre et nom commun dans le cas des titres honorifiques. Dans la mesure en effet où le Roi (ou l'Evêque, ou le Seigneur, ou le Maire etc.) représente une donnée concrète du vécu, le titre paraît tendre à se comporter comme nom commun, et donc à prendre l'article *et ;* mais dès lors que le titre renvoie hors de l'expérience commune, on assiste à un figement plus ou moins net de l'article *lo.* Ainsi Victor Cazes, qui écrivait aux derniers temps de la monarchie française, dit-il tout naturellement *ech Rei*[59], et même *ech Arreï dech arreïs*[60] ; mais venant à parler du personnage folklorique connu, il dit (en un seul mot, ce qui me paraît assez révélateur) *Loureï-hartus*[61]. La tendance à l'archaïsme est d'ailleurs notable dans cette dernière désignation : ainsi ai-je observé que ma mère, originaire de Saleich (Haute-Garonne), dit *eth Arrei N'Artus,* avec la particule honorifique depuis longtemps hors d'usage localement : pourquoi considérer en ces cas *lo* d'un autre œil que *En* ? Bref les titres honorifiques, qui hésitent perpétuellement entre le statut de noms propres et celui de noms communs, présentent à des degrés variables le figement de l'article : mais lorsqu'ils l'ont[62], cet article, même en zone *et, era,* sera fréquemment *lo.* En d'autres termes : ce n'est pas seulement la présence de l'article dans « *lo* Marc-Antoèna »

(cf. supra, sous *C*) qui est indice d'archaïsme : c'est aussi la forme de cet article.

C. Il faut croire les montagnards bien niais, d'être obligés d'employer un article étranger devant « amor », et bien sauvages pour emprunter ce même article dans les expressions temporelles.

D. Est-ce encore à un emprunt que l'on imputera, chez ces montagnards si rustres, l'usage de l'article *lo* devant les numéraux ? Faut-il croire que ces primitifs ont appris à compter dans la plaine, où ils auront aussi découvert l'altérité, ainsi que le manifeste leur « *l'*aute » ?

E. On peut hésiter à imputer à une recherche d'élégance l'apparition de l'article *lo* devant des mots aussi triviaux que « bestiar » et « capèt »[63].

Bref, on comprendra que, mal persuadé par cette poussière de raisons, nous ayons cherché une explication plus globale au phénomène d'apparition de *lo, la* en zone *et, era ;* d'autant que les justifications rapportées ci-dessus ne rendent pas compte des cas les plus troublants d'occurrence de *lo, la* au lieu de *et, era* attendus. En effet les textes littéraires ne pourront jamais être considérés comme entièrement probants en ce qui concerne le problème de l'article gascon : toujours à cause de cette hypothèque du « beau langage » qui grève les interprétations. On sait que la quête du « beau langage » est largement extrapolée des réactions béarnaises actuelles devant l'article *et, era :* valent-elles réellement pour les siècles – du XIIème au XVIème – où nous ne trouvons pas trace de l'article montagnard ?

Je veux bien l'admettre, à la rigueur, pour les textes littéraires ; mais pour les documents sans prétention aucune au bien-dire ? On devine le parti que je pourrais tirer ici du cahier de recettes que C. Brunel se plaisait à croire copié au XVème siècle dans la vallée d'Aure[64] : on n'y trouve aucun *et, era*[65]. Malheureusement je n'arrive pas à me persuader que les quelques inadvertances du scribe sont autant de gasconismes, et les recettes me paraissent écrites en un assez banal languedocien, plutôt oriental[66]. Plus intéressant pour notre propos me paraît un texte commingeois du XVIème siècle, jadis

publié par Luchaire[67], et dont le caractère populaire a été souligné : seul l'article *lo, la* y apparaît. En substituant la koiné juridique à la langue littéraire, on arrivera toutefois à justifier sans peine l'exclusion de *et, era.* Aussi, dans notre quête de l'indice pertinent, vaut-il mieux abandonner toute recherche dans les textes, et nous consacrer à la seule exploration du lexique : les cas d'agglutination de l'article n'y sont pas très rares, et il paraît difficile de les imputer à une recherche du beau langage.

A. Le premier cas à retenir est celui des noms propres. On sait que la toponymie et l'anthroponymie officielles des Pyrénées gasconnes ont parfois agglutiné devant le nom l'article issu de IPSE, et souvent l'article *lo, la ;* mais on ne trouve presque jamais trace du même procédé concernant *et, era :* pour un *Job* issu par mécoupure d'un antérieur *eth Ob,* où l'agglutination est d'ailleurs toute récente[68], on compte par dizaines les *Sacaze* et les *Lacaze,* les *Sarrieu* et les *Larrieu.* Que n'apparaisse jamais aucun **Ejarrieu,* aucun **Eracaze* est curieux : d'abord parce que l'article issu de IPSE, lui, a été indubitablement réprouvé[69], ce qui ne l'a pas empêché de s'agglutiner ; ensuite, parce que si *et, era* avait réellement paru « grossier » à nos ancêtres, on voit mal ce qui les aurait retenus de l'utiliser dans les sobriquets satiriques et dépréciatifs. Au niveau de bassesse qu'il faut dès lors attribuer à l'article *et, era* dans la conscience des prédécesseurs de ceux qui l'emploient aujourd'hui sans complexe, nous ne sommes plus au niveau d'une simple proscription littéraire : il ne peut s'agir que d'un authentique tabou. Mais comment un mot taboué du XIIème au XVIème siècle a-t-il donc pu survivre aux quinze générations qui ne l'ont pas employé licitement, au point d'être aujourd'hui généralisé dans les Pyrénées gasconnes ?

B. Il y a certainement un indice à tirer de l'emploi exclusif, en zone *et, era,* de formes comme « *au*mens » ('au moins', seule forme en usage dans la haute vallée du Ger) ; des deux formes d'article que l'on observe dans « *eth l*endoman »[70] ; du fait que « *lo*qüau ; *deu*qüau » – dans la mesure où existent ces pronoms relatifs où entre l'article – se révèlent à peu près seuls en usage dans l'aire *et, era.* Je me bornerai toutefois à commenter deux mots, dont il me semblerait malaisé de faire des emprunts.

Le premier est constitué par le syntagme figé *alavetz* < AD ILLA VICE. C'est là un mot si fréquent dans le discours qu'on répugne à le croire pris tel quel aux parlers de la plaine. Or l'*ALG* 4, carte 1536 donne « *ala*vetz » à peu près unanime dans l'aire de l'article *et, era*. Les exceptions sont constituées par [ara*ḇẹ́*s], qui offre l'article *era*, et [ạs̆a*ḇẹ́*(t)s], où se montre sans doute l'article issu de IPSA. Ce sont là des variantes très minoritaires : un seul point des Pyrénées-Atlantiques pour la première, deux points des Hautes-Pyrénées pour la seconde. L'idée d'un emprunt écartée, il ne paraît pas très vraisemblable non plus d'imaginer qu'un transcodage ait pu affecter d'un article jugé plus prestigieux ce mot banal entre tous : d'autant que la conscience que les locuteurs peuvent avoir, qu'il y a un article dans *alavetz*, reste pour le moins douteuse, et qu'une forme comme *aravetz* s'expliquerait tout aussi bien par une hésitation entre *l* et *r* dont il est bien d'autres exemples. En somme, le gascon pyrénéen *alavetz* serait, tout autant qu'*aishavetz*, à considérer comme un archaïsme. Un autre mot dont je voudrais souligner l'intérêt est *eth aün* 'l'un', forme encore courante dans mon parler. *Eth aün* est évidemment inséparable de l'ancien occitan *lahun* et du catalan moderne *la un*, dont P. Fouché dit qu'il « s'explique par une dissimilation dans la combinaison **lo un* »[71]. L'explication est tout à fait vraisemblable, mais comment faire flèche d'une telle dissimilation si l'on part de l'article *eth* ou de son ancêtre *el* ? Pour que dans *eth aün* l'on puisse avoir affaire à autre chose qu'à une substitution d'article, il faudrait faire remonter la dissimilation au roman *ellu unu*, devenu *ella unu* : mais les lois phonétiques du gascon auraient alors dû faire aboutir cette forme à [éra ụ̈ṅ], et non à [édj aụ̈ṅ] ! Bref, nous nous trouvons devant un fossile impossible, sauf naturellement à accepter de voir dans *eth aün* une forme remodelée d'un antérieur *la un*, compris *l'aün*. C'est-à-dire que dans ce cas comme en bien d'autres, la conclusion s'impose que l'article *lo, la* a précédé l'article *et, era* dans l'usage montagnard.

2. Récapitulons donc les faits qui paraissent suffisamment établis :

A. Jusqu'au XVIème siècle, les documents en gascon pyrénéen ignorent totalement l'article *et, era*. D'un tel silence on conclurait tout naturellement, en d'autres langues, à l'inexistence de cette forme

d'article avant l'époque moderne[72]. Ce n'est pas possible en gascon, parce que d'autres hypothèses sont d'abord venues à l'esprit des philologues ; il n'est cependant pas inutile de faire remarquer que ces hypothèses ont été émises avant que l'on constate l'apparition timide de *et, era* au XVIIème siècle à Montréjeau, et sa concurrence avec *lo, la* au XVIIIème siècle à Gerde : du fait qu'au XXème siècle, et peut-être déjà au XIXème, les Pyrénées gasconnes disent *et, era,* on est remonté directement au latin sans s'occuper des étapes intermédiaires.

B. Or, en zone *et, era* apparaît fréquemment l'article *lo, la,* sans que jamais la réciproque ait été observée : si l'aire *et, era* est depuis des siècles en régression constante, il doit pourtant bien y avoir moyen de constater l'existence de fossiles lexicaux qui ont agglutiné la vieille forme de l'article. Rien de tel, je crois, n'a jamais été signalé, alors que l'article *lo, la* n'est pas rare en zone *et, era,* non seulement à l'état libre, mais agglutiné à un mot. A l'examen, aucun de ces mots ne paraît récent, et il semble en outre exclu qu'ils représentent tous des emprunts, tant dénotatifs que connotatifs.

En d'autres termes, tout concourt à montrer que l'article *et, era* n'est absolument pas l'archaïsme qu'on nous invite à y voir ; c'est au contraire un néologisme qui – sans doute à partir de la montagne, et au cours des trois siècles écoulés – a progressivement gagné sur un territoire qui appartenait auparavant à *lo, la.* Du point de vue des études gasconnes, cette inversion des interprétations courantes n'invalide à peu près rien de ce qui s'est écrit antérieurement sur le sujet[73] : qu'elle soit celle d'une aire en régression ou celle d'une aire en expansion, une frontière reste une frontière. Tout au plus l'interprétation nouvelle que nous proposons du silence médiéval quant à l'article *et, era* invite-t-elle à se poser le problème de son origine réelle.

Je ne saurais évidemment faire état que de spéculations à ce propos. Il se pourrait en effet que l'origine de *et, era* fût plus complexe que ne le laissaient supposer les commodes équations métachroniques ILLU > *et, ILLA* > *era.* Comme les seules résistances sérieuses que l'on constate à l'emploi de *et, era* viennent de la partie occidentale des Pyrénées gasconnes – Béarn, et tout spécialement vallée d'Ossau –, on est enclin à supposer que l'épicen-

tre du phénomène de renouvellement de l'article est à chercher plutôt dans leur partie centrale ou orientale. Or c'est là une région qui paraît avoir, plus longtemps que d'autres, conservé vivant l'article issu de IPSE ; et du masculin pluriel *es*, considéré absolument, il est impossible de dire avec certitude s'il succède à IPSOS, à (IL)LOS ou à ILLOS : son origine se conjecture du féminin avec lequel il fait couple, *sas* ou *las* ou *eras*. On comprend donc que Schädel ait été conduit à postuler l'article issu de IPSE derrière *es* du Val d'Aran, d'autant qu'il est aisé d'imaginer que le masculin pluriel médiéval *etz* a pu être au point de départ d'un nouveau paradigme *et-etz*[74], qui par analogie avec le démonstratif aura remodelé le système de l'article. Il est en effet séduisant de poser une proportion

aquet : et : : aquera : la,

dont le dernier terme aura subi un simple alignement en *era*, d'autant qu'un système *et, la* paraît justement se faire jour çà et là dans les Pyrénées gasconnes[75].

D'un autre côté (et l'argument fut déjà suggéré dans l'étude spéciale de Ravier et Séguy, quoique pour amener à une conclusion toute différente de la nôtre), telle forme de l'article peut être soutenue par des formes identiques du pronom personnel. Dans la première édition de sa *Grammaire béarnaise*, Lespy avait laissé entendre qu'il pouvait y avoir entre l'article *et, era* et le pronom *et, era* mieux qu'une ressemblance formelle : « en béarnais, dans les cantons de Nay et d'Oloron, l'article est la même chose que le pronom de la troisième personne »[76] ; Luchaire le lui reprocha comme une grosse naïveté[77], et la phrase disparut de la seconde édition. C'est dommage, et l'hypothèse mérite peut-être d'être reprise : on lit par exemple dans le mandement de 1724 « toute simounie occulte, sie à l'égard d'es qui *la* couméten, ô des qui *'re* counseillen... »[78], ce qui laisse croire que les pronoms, exactement au même titre que les articles, hésitaient alors entre *et,* et *lo,* entre *era* et *la.* Mais comment expliquer qu'un pronom personnel devienne article ? La dérivation impropre risque de paraître un peu forte en ce cas. Pourtant, on peut considérer que la neutralisation des oppositions de leurs catégories grammaticales respectives fut facilitée par l'appartenance de ces deux mots à la classe des déictiques, et plus

spécialement parce qu'ils véhiculent, pour l'essentiel, des informations qui concernent le genre et le nombre : le pronom en contexte verbal, l'article en contexte nominal. A un certain degré de généralité, article et pronom personnel relèvent en somme de la même fonction, ce qui a pu favoriser entre leurs catégories grammaticales un phénomène de vases communiquants.

3. Le titre de cet article pose une question, et j'entendais évidemment apporter ma réponse ; mais j'ai aussi voulu mettre le lecteur à même de choisir entre des hypothèses contradictoires : il a donc fallu lui fournir une documentation suffisamment abondante. La longueur de mon étude s'est encore aggravée de l'obligation où je me suis vu, de séparer continuellement la réalité des documents de la vérité qu'en ont tirée les linguistes qui se sont intéressés au problème de l'article *et, era*. Ma vérité ne coïncide pas avec la leur, et je verrai dans *et, era* une innovation tant qu'on n'aura pas expliqué de façon convaincante l'absence totale de cet article dans les documents antérieurs au XVIIème siècle[79]. J'ai présenté aussi quelques hypothèses sur l'origine possible de *et, era* néologique ; faut-il souligner leur caractère strictement provisoire ? Enfin j'avoue que je ne discerne pas les raisons qui ont pu pousser les Pyrénéens à remodeler un système d'articles qui donnait apparemment toute satisfaction aux Gascons de la plaine : la fonction démarcative du dialecte fournit peut-être une piste qu'il serait fructueux de suivre[80].

Pour finir : je ne crois pas manquer d'intérêt pour la sociolinguistique. Mais c'est là une spécialité qui pour avoir droit de cité doit au préalable balayer devant sa porte. On a jusqu'ici trop commodément imputé à des « phénomènes sociaux », évidemment bien débonnaires, des faits linguistiques décrits de façon trop imprécise : j'ai déjà eu l'occasion de le dire, mais il ne faut pas se lasser de le répéter[81].

Jean-Claude DINGUIRARD

NOTES

1)J. Séguy, *Atlas linguistique de la Gascogne*, vol. 6 (Paris, 1973), cartes 2425-2482. C'est par commodité que nous parlons ici, de façon générique, de l'article gascon pyrénéen : dans l'aire considérée, il y a en fait juxtaposition de plusieurs sous-systèmes, ainsi que des attestations de polymorphisme en certains points de la frontière.

2) Se référant à l'édition de 1858 de la *Grammaire béarnaise,* A. Luchaire avait écrit de l'article *et, era :* « M. Lespy (p. 121) a, le premier signalé cette forme » *(Etudes sur les idiomes pyrénéens de la région française* (Paris, 1879), p. 229). Il a été suivi de confiance : « M. Lespy avait, seul, constaté que le langage de Nay et d'Oloron (...) employait un mot presque semblable pour désigner l'article et le pronom de la troisième personne : *eth pay – ere may* (...). Telle est la seule et brève mention philologique qui ait été fait de *eth* » (A. Roque-Ferrier, « Vestiges d'un article archaïque roman conservé dans les dialectes du Midi de la France », p. 116 de la *Revue des Langues Romanes,* XVI, 1879) ; « C'est aller trop loin de dire que « nul ne supposait qu'il pût encore exister » (...) puisque (...) M. Lespy l'avait signalé en certaines parties du Béarn » (P. Meyer, p. 157 de la *Romania,* 1880).

3) Jules Portes (de Nestier), *Fablos caousidos de Lafountaino libromen traduitos en patouès pyrénéen* (Bagnères de Bigorre, 1857), petit in-4° de 284 p. Plusieurs des notes lexicales dont sont munies les Fables, et certaines observations de la Grammaire, qui va de la p. 233 à la fin, se révèlent intéressantes : je pense aux pluriels en *– i,* que l'auteur signale comme particuliers à la Vallée d'Aure. A d'autres moments toutefois, sa Grammaire pèche, et notamment par excès d'ingéniosité : *souy* 'je suis' s'y trouve expliqué par le radical de *èste* réduit à sa plus simple expression, et augmenté du pronom de première personne *you,* mais transposé...

4) Pour la bonne intelligence de ces pages, je rappelle que *et, era,* respectivement *lo, la* et *le, la* représentent la graphie occitane d'articles définis que les auteurs que je cite écrivent parfois *et (ch)/ed, ero/ ere* (avec ou sans accent) d'une part, *lou, la* et *lé, la* d'autre part. Du fait que je considère ici la forme générique de l'article, il ne m'a pas paru nécessaire d'en noter les autres formes, même admises, comme la variante palatalisée *eth.*

5) Je crois que B. Schädel fut le seul linguiste à émettre des doutes sur l'étymologie par ILLE de certaines formes de l'article pyrénéen (« La frontière entre le gascon et le catalan », p. 149 de la *Romania,* 1908) : je ne tiens évidemment pas compte des inévitables amateurs qui sont allés en chercher l'origine, qui dans le grec, et qui dans l'arabe.

6) G. Rohlfs, *Le gascon, études de philologie pyrénéenne,* Halle/Saale, 1935 ; du même, sous le même titre, la « deuxième édition, entièrement refondue », Tübingen-Pau, 1970.

7) J. Coromines, « A propos d'un nouveau livre sur le gascon », p. 458 de *Vox Romanica* II, 1937.

8) P. Bec, *Les interférences linguistiques entre gascon et languedocien dans les parlers du Comminges et du Couserans* (Paris, 1968), pp. 183-187.

9) *Op. cit.* p. 184.

10) *Op. cit.*, p. 186.

11) *Op. cit.*, p. 187.

12) « Observations sur le gascon des plus anciennes chartes », *Via Domitia* 22, 1979 ; « So ditz la gens anciana », *Via Domitia* 28, 1982.

13) Ce même exemple suffirait peut-être à montrer que *er* (article masculin devant mot à initiale vocalique, pratiqué par quatre aires disjointes des Pyrénées) ne peut être qu'un développement secondaire de *et*, sans doute sous l'influence de l'article féminin, et non le produit de l'évolution phonétique normale de ILLU. C'est d'ailleurs là un fait que Bec, *op. cit.*, p. 87, a suffisamment prouvé.

14) E. Bourciez, *Eléments de linguistique romane* (Paris, 1956), p. 306.

15) Par parenthèse, cette date tardive me paraît infirmer sérieusement les explications, qu'on a parfois risquées, des avatars de LL en Gascogne par un phénomène de substrat pré-latin : substrat d'autant plus complaisant que nous ne savons rien des parlers pyrénéens avant la conquête romaine.

16) Je sais bien qu'on trouve *casteits* alternant avec *castels* au n° 347 des *Plus anciennes chartes en langue provençale* (Paris, 1926 et 1952) ; mais C. Brunel attribuait cette charte au XII[ème] siècle sur le seul critère de son écriture, tandis que C. Samaran et C. Higounet, en se fondant sur les noms des personnes qu'elle nomme, la datent avec certitude du milieu du XIII[ème] siècle *(Recueil des actes de l'abbaye cistercienne de Bonnefont en Comminges.* (Paris, 1970), n° 586) : la charte montre d'ailleurs un autre modernisme, la vocalisation de *– l.* On trouve encore *casted* au n° 348 de Brunel, que Samaran et Higounet font remonter aux années 1180-1200. Pour le n° 348 de Brunel, comme d'ailleurs pour son n° 488, C. Higounet rectifie la datation : il s'agit d'une copie du XIII[ème] siècle (« Cartulaire des Templiers de Montsaunès », pp. 211-294 du *Bulletin Philologique et Historique,* 1957, n[os] 28[a] et 29[a]), ce qu'a confirmé F. Baby (« Les Templiers de Montsaunés dans le Castillonnais : documents sur la langue et l'histoire de la Ballongue et du Biros (1165-1688) », pp. 21-153 du *Bulletin de la Société Ariégeoise des Sciences, Lettres et Arts,* 1978, n[os] 7 et 10) ; *Bad* < VALLE ne saurait donc y être tenu pour forme sûre du XII[ème] siècle.

17) On trouvera une bibliographie du sujet, et une passionnante discussion, chez Bec, *op. cit.*, pp. 87-95 ; la liste des intervenants dans la discussion s'est récemment augmentée d'A. Martinet, « Le sort de *– ll –* latin en gascon », pp. 101-106 de *Via Domitia* 20-21 (1978).

18) « La désinence *– w* de 5[e] personne en gascon », pp. 31-45 de *Via Domitia* 20-21 (1978).

19) A. Pillet et H. Carstens, *Bibliographie der Troubadours* (Halle/ Saale, 1933) : 293, 8 (vers 24).

20) Pillet et Carstens, *op. cit.* : 364, 18 (vers 39).

21) A. Thomas, p. 199 des *Annales du Midi,* 1899 ; l'article est repris pp. 104-105 de ses *Mélanges d'étymologie française* (Paris, 1927) ; Thomas avait encore attiré l'attention des philologues sur *gahel* p. 180 de la *Romania,* 1899.

22) Voir « Aux origines du gascon », pp. 243-244 des *Travaux de Linguistique et de Littérature,* 1977 (étude reprise et complétée dans mes « Notes aquitaines » de *Via Domitia* 27, 1982), ainsi que mes « Observations sur le gascon des plus anciennes chartes », pp. 40-41.

23) On trouvera un utile guide bibliographique de l'article *el* p. 115 du *Manualetto provenzale* de V. Crescini (Perona-Padova, 1905) ; outre l'antécédent de Raynouard, *Lexique roman,* III, p. 100 (qui renvoie aux pp. 42 et 110 de sa *Grammaire romane),* on pourra y ajouter O. Schultz-Gora, *Altprovenzalisches Elementarbuch* (Heidelberg, 1906), p. 77 ; C.H. Grandgent, *An outline of the phonology and morphology of old provençal* (Boston, 1909), p. 100 ; J. Anglade, *Grammaire de l'ancien provençal* (Paris, 1921), p. 212. L'opinion commune paraît se ranger à l'avis très mesuré exprimé par G. Paris : « il me paraît très douteux que l'art. masc. *el* (...) remonte, dans le gallo-roman méridional, à une haute antiquité ; je le crois moderne, dialectal, et issu de combinaisons comme *quel = quelo, el = elo* etc. » *(Romania,* 1901, p. 576).

24) En nommant ainsi l'article multiforme dont il va être question, je ne prétends utiliser qu'une façon commode de le désigner, et non prendre parti dans une discussion étymologique qui ne paraît pas encore close.

25) E. Hœpffner, *La chanson de sainte Foy* (Strasbourg, 1926), vol. I, p. 118.

26) J. Passy, *Origine des Ossalois* (Paris, 1904), p. 52.

27) A. Luchaire, *Recueil de textes et glossaire de l'ancien dialecte gascon (Paris, 1881), p. 132.*

28) Luchaire, Etudes..., *p. 229.*

29) Il est en effet difficile de tenir compte de l'exemple donné, sous l'année 1334, par V. Lespy et P. Raymond dans leur *Dictionnaire béarnais ancien et moderne* (Montpellier, 1887, vol. I, p. 297) : les auteurs ayant conclu que le texte porte « par erreur » *arrescost,* ont corrigé ce mot en *ar escost.*

30) « Vestiges... », p. 118.

31) P. 477 de la *Romania,* 1905.

32) V. sur cette mystification littéraire, l'étude de E. Roschach, pp. 56-73 et 287-384 de la *Revue des Pyrénées,* 1890.

33) « Vestiges... », p. 122.

34) *Id.*, p. 119 ; il s'agit des *Moutets* 3, 325 et 615..

35) *ALG*, vol. 6, carte 2428 « donne le couteau ».

36) *Muse gascoune,* p. 105.

37) *Id.*, p. 11.

38) *Muse piranese,* pp. 19, 88.

39) *Id.*, p. 93.

40) En relevant ces apparitions de l'article *et, era,* j'ai l'air de vouloir prendre en défaut Bec, qui appuya son argumentation sur l'absence de cet article chez Larade, comme il a été rapporté plus haut. Il n'en est évidemment rien : au moment des *Interférences,* Bec ne pouvait connaître le texte de *La Muse Gascoune* et de *La Muse Piranese.* On ne connaît en effet de ces livres qu'un unicum, conservé dans une collection privée ; j'ai dit dans *Via Domitia* 28 que j'en avais depuis trouvé une copie manuscrite, établie au siècle dernier par F. Taillade, l'éditeur de Dastros. Le texte des deux *Muses* de Larade n'est donc accessible aux philologues que depuis très peu de temps.

41) Non pas les quelques lignes retrouvées par Roque-Ferrier (« Vestiges...», p. 120), mais le long texte suivi qui en est sans doute la suite et dont un exemplaire fut retrouvé à Bosost, v. B. Bernard, « Mandement d'un évêque de Comminges en l'an de grâce 1724 », pp. 4-28 du *Bulletin de la Société Ramond,* 1888.

42) P. 115 de ses « Notes sur la fortune des cantiques d'Amilia », *Annales de l'I.E.O.*, 3, 1978.

43) Gerde est le point 696 de l'*ALG*.

44) Le texte d'Amilia est cité d'après l'édition Doublet et Pasquier du *Tableu de la bido del parfait crestia*, Foix, 1897.

45) Je rappelle en effet (le cas est connu depuis longtemps, v. Roque-Ferrier, « Vestiges... », pp. 125-126) qu'on observe la même indécision entre *lo, la* et *et, era* chez Marie Blanque, chanteuse aspoise du XVIII[ème] siècle, dont les *Poésies béarnaises* recueillies par Vignancour (Pau, 1827) nous ont conservé quelques compositions.

46) Un cas tout à fait à part est évidemment constitué par les auteurs montagnards qui ont choisi de s'exprimer dans le dialecte de la plaine. Ainsi J. Portes, déjà cité, use d'un gascon de large diffusion, à coloration volontiers paloise, me semble-t-il : au lieu du *et, era* de Nestier, il a donc l'article *lo, la*. Son article natal reparaît pourtant parfois, et sans la moindre honte : « la mousco en *ets* palays » (p. 124), « a'*t* pè d'*et* houec » (p. 163), *« è'n'â* poutrino » (p. 179). Comme S. Palay *(Dictionnaire du béarnais et du gascon modernes* (Paris, 1961), p. 791) le fait naître en 1825, J. Portes n'a sans doute connu que *et, era* à Nestier. Pourtant, il spécifie bien que c'est l'article de la montagne, ce qui se concilie assez mal avec la situation de Nestier ; puis, comment un jeune homme de trente-deux ans pouvait-il se dire « ancien membre de l'Instruction Publique » ? Le titre conviendrait mieux à quelque vieillard à la retraite... S'il advenait que la naissance de J. Portes fût reculée jusqu'au XVIII[ème] siècle, peut-être faudrait-il conclure que son article natal était *lo, la*, à peine contaminé de *et, era*, comme c'était le cas en 1607 pour B. Larade ?

47) Pp. 105-107 de *Via Domitia* 6, 1959. Mes références renvoient à cette édition, plutôt qu'à l'édition en volume (*Poèmes chantés des Pyrénées gasconnes*, Paris, 1978), parce que la transcription phonétique permet d'y vérifier commodément ce qui appartient à *et, era* et ce qui relève de *lo, la*.

48) *Op. cit.*, p. 42.

49) *Op. cit.*, p. 44, strophe 9.

50) *Op. cit.*, p. 50, strophe 8.

51) *Op. cit.*, p. 51, strophe 7 de la version F'.

52) *Op. cit.*, p. 53, strophes 8 et 12 de la version E.

53) p. 105 de *Via Domitia* 7, 1960.

54) Il est regrettable d'y lire que l'article *et, era* « n'apparaît jamais dans les documents gascons antérieurs à la Révolution », assertion appuyée – à tort, me semble-t-il – sur l'autorité de R. de Saint-Jouan. On aurait par ailleurs aimé (car l'évidence échappe parfois au lecteur) savoir pourquoi, en zone *et*, l'article *lo* se maintient « bien entendu » en toponymie.

55) Bec, *Interférences*, p. 187.

56) P. 106 de *Via Domitia* 6, 1959.

57) *Id.*, pp. 106-107.

58) « E coume èt doun d'ere paraule nou(s) eï pas dat à touts, ourdounam qu'ets Ritous que nou seran pas én estat de hê aquere esplicatiou [d'et Eouangeli] d'ets madeches, ès croumpèn incessamens un Libè de Homeliés, imprimades dab approubatiou, enta legè en lengue d'et païs ere esplicatiou d'et Euangeli at Poble » (B. Bernard, *op. cit.*, p. 16).

59) B. Cazos, *Massouquets de Sent-Biach* (2e éd., Toulouse, 1893), p. 13.

60) *Id.*, p. 50.

61) *Id.*, p. 31.

62) Il me semble en effet – mais j'extrapole à partir de mon seul parler – que la formule « Monsur Mèra ; Monsur Curèr » est aussi fréquente que « Monsur *lo* Mèra ; Monsur lo *Curèr* ».

63) Peut-être y a-t-il cependant agglutination de l'article devant ce dernier mot ; un utilisateur de *et* aussi convaincu qu'A. Bouéri ne dit-il pas *« lou* capech » ? *(Cansous d'éd campanè d'Aspet* (St-Gaudens, 1872), p. 27).

64) C. Brunel, *Recettes médicales, alchimiques et astrologiques du XVème siècle en langue vulgaire des Pyrénées* (Toulouse, 1956), p. XII.

65) Je ne saurais évidemment compter pour tel l'inévitable *etz*, qui apparaît ici au nº 528 : « a home ho femna que aga telhas *etz* huelhs ».

66) L'attribution de ce texte au gascon repose sur *budet* (1 occurrence, contre 5 *budel), vaysset* (hapax), *trobet* (forme reconstruite par l'éditeur) ; sur des disparitions de *– n –* (mais le scribe omet tant de lettres qu'il n'y a aucune raison de privilégier celle-là) ; enfin sur l'arrondissement en *o* de *a* devant nasale (mais le phénomène est très ubiquiste en Occitanie, v. J. Ronjat, *Grammaire istorique des parlers provençaux modernes*, vol. 1 (Montpellier, 1930), p. 191). Au contraire les anti-gasconismes de phonétique et de syntaxe sont innombrables et constants : différence maintenue entre *v* et *b*, conservation de *– n –*, *– nd –*, *– mb –*, traitement languedocien de – LL et de – LL –, de – ARIU, de *nostre/ autre/ ventre,* inexistence de la métathèse... L'usage à peu près constant que l'auteur fait du partitif, sa notation par *ch* du successeur de CT (*lach, frucha...*) excluent par ailleurs la Gascogne et même, à l'est, le Languedoc limitrophe.

67) Pp. 316-318 de ses *Etudes...*

68) V. C. Higounet, pp. 17-18 de la *Revue de Comminges,* 1952. Naturellement « Job » n'a pu s'officialiser que grâce au cadastre du XIXème siècle, et la mécoupure est surtout imputable aux allogènes qui l'ont établi. Mais les indigènes ont adopté cette forme, que garantissait l'écrit de référence.

69) Le témoignage des *Leys d'Amors* est à cet égard formel : « Encaras se pecco en estas habitutz quar pauzo *s* per *l* dizen *se vergiers* o *so vergiers* (...) o *sa taula* (...). Et alqu en loc de *le* dizo *es* coma *es cavals* (...) lasquals parladuras reproam del tot » (éd. Gatien-Arnoult, vol. 2 (Toulouse, 1842), p. 122). Mais comment expliquer que les *Leys d'Amors,* si pointilleuses sur la correction de l'article, ne fassent pas la moindre mention de l'article *et, era,* qu'il serait invraisemblable qu'un grammairien toulousain n'ait jamais entendu s'il avait quelque usage au XIVème siècle ?

70) « Chants folkloriques gascons... », p. 52 (strophe 29) de *Via Domitia* 7, 1960.

71) *Morphologie historique du roussillonnais* (Toulouse, 1924), p. 65.

72) Ainsi pour le catalan : « la forme masculine de l'article catalan moderne *el* ne remonte pas à IL(LE) (...) mais à (IL) LU (M) > *lo* (seule forme de l'ancien catalan), par généralisation de la forme élidée *'l* » (J. Coromines, *op. cit.*, p. 458).

73) Je mets à part la thèse de J. Passy. Mais quel méridionaliste ne trouvait fantastique son repeuplement d'Ossau par des allogènes, suite à un massacre des Normands ? A noter d'ailleurs que, même si son exemple se révèle mal choisi, J. Passy reste le premier à avoir eu l'audace de reconstruire l'Histoire en se fondant sur des documents linguistiques : il faut lui en savoir gré.

74) On pense d'autant plus aisément à une filiation de l'article issu de IPSE à *et, era* que le premier disparaît vraisemblablement de l'usage lorsque le second est en train de naître.

75) Bec note ainsi qu'à Martres *et* alterne avec *le* chez un même sujet, tandis que « *la* est employé plutôt que *era* » *(op. cit.,* p. 186). On est tenté de voir un cas analogue à Montory (Pyrénées-Atlantiques), où l'on dit *et* au masculin, mais *da* au féminin. Relevée pour la première fois par W. Schmolke, *Transport und Transportgeräte in den französischen Zentralpyrenäen* (Hamburg, 1938, p. XIV), la forme *da* a été finement étudiée par J. Allières, pp. 87-98 de *Via Domitia* 10, 1963. Ce savant explique *da* par une évolution phonétique de *era*, compliquée d'influence basque ; il a sans doute raison, mais ne peut-on risquer une autre hypothèse, celle qui ferait de *da* une simple altération de *la* ? Après tout, l'*ALG* 6, carte 2474, relève bien [du] pour *lo* dans la Vallée d'Ossau ! Peut-être peut-on voir encore un fruit de l'expansion de l'article pyrénéen dans le curieux féminin *ela* (= *la* × *era*). On l'entendait encore en Nébouzan au début de ce siècle (v. Bec, *op. cit.*, p. 186), mais il est aujourd'hui confiné dans les marches de la zone *et, era* et surtout, me semble-t-il, en Couserans : ainsi à Balagué (Ariège), les enfants de l'école primaire, dans un relevé de vocabulaire gascon, m'ont-ils presque tous donné, en 1970, l'article féminin sous la graphie «et la » !

76) *Op. cit.*, p. 121.

77) *Etudes*, p. 229.

78) *Op. cit.*, p. 21.

79) Les scribes emploient sans remords des formes aussi endémiques que le possessif féminin devant nom de parenté masculin, des formes aussi raillées que l'article féminin *le* dans les Landes : je n'arrive pas à croire qu'ils aient pu se contraindre cinq siècles durant, sans la moindre défaillance, à observer quelque tabou littéraire concernant *et, era*. La proscription de cet article me paraît en outre médiocrement prouvée, puisqu'on l'infère purement du silence des textes.

80) J. Séguy, « La fonction minimale du dialecte », pp. 27-37 des *Dialectes romans de France à la lumière des Atlas linguistiques* (Paris, 1973).

81) V. « De quelques tendances dans la répartition des suffixes ethniques – *ais* et – *ois* », pp. 41-52 de *Grammatica* 1, 1972.